

12 mai 2024 -18:26

Le ministre Van Peteghem dévoile une pièce commémorative consacrée à la lutte contre le cancer.

Le ministre des Finances, Vincent Van Peteghem, a présenté une pièce commémorative entièrement dédiée à la lutte contre le cancer lors du spectacle de clôture des 1000 km de 'Kom op tegen Kanker'. Cette pièce est un encouragement pour tous ceux qui luttent ou ont lutté contre cette terrible maladie, mais aussi un hommage et un remerciement aux nombreuses organisations et bénévoles qui mènent ce combat.



Chaque jour, plus de 200 Belges reçoivent un diagnostic de cancer. C'est pour eux et pour soutenir la recherche sur la maladie que de nombreuses organisations, bénévoles et sympathisants s'engagent depuis de nombreuses années. Les bases ont été jetées il y a 100 ans déjà, avec la fondation de la Ligue nationale belge contre le cancer. C'est à partir de là que la Fondation contre le cancer et 'Kom op tegen Kanker' se sont développées. Pour honorer leur engagement et soutenir tous ceux qui luttent chaque jour contre le cancer, la Monnaie Royale de Belgique émet une pièce commémorative d'une valeur de 2 euros.

*« Avec les pièces commémoratives, nous rendons toujours hommage à des personnes, des événements et des organisations qui ont eu un impact important sur notre pays et ses habitants. Cette pièce commémorative n'est pas différente. Car pour les personnes confrontées à un diagnostic de cancer, il semble que le monde s'arrête soudainement de tourner. Ce sont nos médecins, nos chercheurs, mais aussi des milliers de bénévoles et de sympathisants qui leur prouvent chaque jour qu'ils ne sont pas seuls. C'est pour eux que la Monnaie Royale de Belgique lance cette pièce commémorative. »*

*Vincent Van Peteghem, Vice-Premier ministre et ministre des Finances, chargé de la Coordination de la lutte contre la fraude et de la Loterie Nationale*

Le ministre Van Peteghem et le commissaire des monnaies, Giovanni Van de Velde, ont présenté la pièce commémorative lors du spectacle de clôture des 1000 km de 'Kom op tegen Kanker'. Comme chaque année, le ministre a parcouru lui-même les 1000 km, traditionnellement avec une équipe de sa ville natale, De Pinte. Une équipe fondée il y a une dizaine d'années en hommage à deux personnes et à leur combat contre le cancer. Ce sont des histoires comme celle-ci qui incitent chaque année des milliers de personnes à enfourcher leur vélo. Pour eux aussi, cette pièce commémorative est un remerciement sincère.

Deux versions, directement disponibles

Cette dernière pièce de 2 euros de 2024 vous est proposée en Brilliant Uncirculated (BU) et en version Proof. L'avvers de la pièce présente en haut un arc-en-ciel stylisé, symbole de l'espoir d'un monde sans cancer, avec la mention du pays et de l'année BE 2024. Au centre se trouve la représentation d'un battement de cœur sous la forme d'un ruban de sensibilisation, souvent épinglé pour montrer notre solidarité avec les patients. En bas, l'inscription bilingue Lutte contre le cancer - Strijd tegen kanker, entourée des initiales IB de la créatrice Iris Bruijns, de la marque du commissaire des monnaies (un flacon d'erlenmeyer avec une astre) et de la marque de la Monnaie Royale des Pays-Bas (le bâton de Mercure). Comme d'habitude, cette coïncard est disponible en deux langues.

La version Proof est livrée dans un étui de luxe. Le tirage est limité à un maximum de 125.000 et 5.000 pièces, respectivement. Les deux versions ont également cours légal dans tous les pays de la zone euro. D'ici la fin de l'année, 2 millions d'exemplaires de la pièce seront également mis en circulation.

Les pièces commémoratives belges sont disponibles via <http://www.herdenkingsmunten.be/fr/>.

À propos de la Monnaie Royale de Belgique

La Monnaie Royale de Belgique est responsable de la commande des pièces de monnaie de circulation belges, de la conception, du contrôle de la qualité et de la lutte contre le faux-monnayage. La Monnaie Royale représente également l'État belge au niveau international. Depuis le début de l'année 2018, la frappe et la commercialisation des pièces et des médailles commémoratives ont été attribuées à la Monnaie Royale des Pays-Bas. Le Roi des Belges reste l'autorité émettrice.

Les émissions officielles commandées par la Monnaie Royale de Belgique portent la marque du Commissaire des Monnaies belge, Giovanni Van de Velde, et la marque de la Monnaie Royale des Pays-Bas. La Monnaie Royale des Pays-Bas figure dans le top 5 mondial des fabricants de pièces de circulation, de pièces commémoratives et de pièces de collection. Les pièces commémoratives belges sont disponibles via <http://www.herdenkingsmunten.be/fr/>.

Personne de contact Monnaie Royal des Pays-Bas:

Mira Spijker, [mira.spijker@royaldutchmint.com](mailto:mira.spijker@royaldutchmint.com), +31 30 291 04 70



SPF Finances  
North Galaxy  
Boulevard du Roi Albert II 33/70  
1030 Bruxelles  
Belgique  
<http://finances.belgium.be>

Florence Angelici  
Porte-parole (FR) SPF Finances  
+32 470 775 728  
[florence.angelici@minfin.fed.be](mailto:florence.angelici@minfin.fed.be)

Francis Adyns  
Porte-parole (NL) SPF Finances  
+32 470 76 22 44  
[francis.adyns@minfin.fed.be](mailto:francis.adyns@minfin.fed.be)